



**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS 2021-2024**

REGATE JEUNES

IND

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

Port Breton

SPORT NAUTIQUE de L'OUEST

OPT ET OPEN SKIFF

GRADE 5B

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé dans le club house. Ils seront aussi affichés sur le site accessible avec le lien suivant : [Lien Tableau](#)
- 3.2 Le PC course est situé au club house.

4. CODE DE CONDUITE

- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent **gérer tout équipement**.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club house.

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe
18 novembre 2023	Opti et obic

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 14hr00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera pour toutes les classes : **pavillon OPTI**.

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée jaune	Bouées jaunes	Bouée rouge surmonté d'un pavillon bleu sur hampe

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ**.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée**.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 la RCV 44.1 n'est pas modifiée. (2 tours de pénalité)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intéresserie ou groupes temps compensé)
Opt et obic	20mn	15mn	15 mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 **minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **20 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au bureau des moniteurs.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'étage de l'accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 1 course sera validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **5** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritux peuvent être placés à bord des bateaux officiels sans objet.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Nicole PINCEMY**

Président du jury : **Nicolas MONSTERLEET**

Commissaire aux résultats : **Nicole PINCEMY**